

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de juin 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne les Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2023
Séance du 14 juin 2023

N° 23

**Objet : Etude pour l'élaboration
d'un schéma directeur cyclable
sur le bassin de la Moyenne
Durance - Demande de
financement auprès du
programme européens
LEADER Durance-Provence**

Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°2), CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°8), COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michèle (à partir du rapport n°2), ISOARD Christian, KUHN Francis, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n° 21), OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PARIS Mireille, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo (à partir du rapport n°8)

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à DELAMARE Isabelle (à partir du rapport n°22)
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
FIAERT Claude a donné pouvoir à BOURG Brigitte
GRAVIERE Remy a donné pouvoir à BOYER Jean Luc
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à MATHIS Marguerite

Etaient représentés :

ARENA Antoine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo (à partir du rapport n° 8)
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à BONNAFOUX Jeanine
BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
BLANC Michel a donné pouvoir à KUHN Francis
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
DECROIX Hugo a donné pouvoir à AUDRAN Michel
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à BONDIL Marc
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n° 22)
PAUL Gérard a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick

Etaient excusés :

BASSET Françoise	FLORES Sylvain	PIERRISNARD Jacqueline	SEVENIER Jean
BERTRAND Philippe	JOUVES Marc	PROUST Brigitte	UGHETTO Wendy
BOURJAC Jean Marie	LAQUET Laura	RICHAUD Véronique	
EYMARD Max	MULLER Emmanuel	RISSO Gilbert	
FIGUIERE Marie José	PELESTOR Michel	SAVORNIN Béatrice	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

Monsieur PEREIRA Georges, rapporteur, expose ce qui suit :

En 2019, l'association Secours Catholique prend l'initiative de créer et diffuser un questionnaire auprès de huit communes de la Moyenne Durance, afin de recueillir un retour terrain, pouvant appuyer un constat empirique des acteurs locaux quant aux difficultés de mobilité des habitants. Les réponses à ces questionnaires ont conforté l'idée des élus de ces communes (Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escale, Volonne, Les Mées, Malijai, Peyruis, Montfort et Ganagobie) de se mobiliser autour de la mobilité, en vue de voir émerger des solutions adaptées et durables sur le territoire. La nécessité de réaliser un diagnostic territorial s'est imposée aux équipes municipales et l'appel à projet Mobilités Solidaires de la Fondation MACIF a permis de convertir cette volonté en une étude opérationnelle, sous le nom de « Solidarité des 4 Rives ». Cette étude visait à proposer :

- un état des lieux des dispositifs de mobilités solidaires présents sur le territoire de la mission ;
- des préconisations et scénarios de solutions de mobilités solidaires ;
- des fiches actions selon les scénarios priorités.

A l'issue de cette première étape d'étude, l'objectif des porteurs du projet se décline en deux étapes complémentaires :

- Mise en œuvre de solutions de mobilité pour tous (déclinaison et mise en œuvre technique et opérationnelle).
- Pérennisation du projet.

A noter que Provence Alpes Agglomération est Autorité organisatrice de la mobilité depuis 2019 (AOM), et exerce à ce titre, la compétence en ce qui concerne la mise en place de services de mobilité. Sept des huit communes partenaires du projet font partie de l'agglomération.

L'étude a permis de mettre en exergue des scénarios à prioriser et cinq actions concrètes à déployer sur le territoire, soit à l'échelle des communes, soit à l'échelle intercommunale. Il apparaît nécessaire que ces actions puissent être déployées à moyen terme sur le territoire, afin de rester en cohérence avec le diagnostic réalisé. Parmi elles, la fiche action n°4, porte sur le « réparation des itinéraires bis à vélo » et se traduit de manière opérationnelle par l'élaboration d'un schéma directeur cyclable.

Une action similaire a déjà été réalisée sur la ville de Digne-les-Bains et portée par Provence Alpes Agglomération dans le cadre du programme Action cœur de ville. Il apparaît cohérent de reproduire l'expérience sur la Moyenne Durance qui représente un territoire adapté à la pratique cyclable à la vue de son profil topographique et démographique. Par ailleurs, il s'agit d'un territoire bénéficiant également d'itinéraires cyclotouristiques tel que la Véloroute de la Durance (en cours d'élaboration) ainsi que de nombreux circuits de VTT. Aussi, il convient de décliner cette pratique cyclable au quotidien, par l'aménagement d'infrastructures adaptées.

Dans un premier temps, la réalisation et l'aboutissement de ce schéma directeur cyclable pour la Moyenne Durance permettrait aux communes d'avoir le cadre nécessaire pour déposer une candidature sur les prochaines éditions d'Appels à projet (de l'Europe, de l'État ou de la Région) concernant la réalisation d'aménagements cyclables. Par ailleurs, ce schéma permettrait également aux communes de se coordonner afin d'aboutir à un réseau cyclable continu et en cohérence avec les flux et usages présents.

De cette manière, il est envisagé de construire l'étude du schéma directeur cyclable de la façon suivante :

- Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic et définition des potentialités par commune,
- Phase 2 : Proposition des aménagements et analyse comparative de variantes,
- Phase 3 : Approfondissement des solutions retenues et formalisation d'un document cadre

Le coût de cette étude est évalué à 35 000€ T.T.C

Le périmètre de l'étude proposé correspond à celui de l'étude Mobilité 4 rives, composé des communes de Château-Arnoux-Saint-Auban, Ganagobie, L'Escal, Les Mées, Malijai, Peyruis, Volonne et Montfort (commune hors PAA mais partie prenante du GAL LEADER Durance-Provence), afin d'assurer la continuité des aménagements.

Il est proposé :

- D'approuver le projet et le périmètre d'étude d'un schéma directeur cyclable, pour un montant de 35 000 € TTC.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

Dépenses TTC35 000 €

Recettes TTC35 000 €

Dont :

Subvention LEADER31 500 €

Autofinancement3 500 €

- D'autoriser la Présidente ou son représentant à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Patrick VIVOS

PUBLIE LE :

27 JUIN 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20230614-23_14062023